

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



ADORATION DES BERGERS

XV^{me} ANNÉE

1899



1^{er} DÉCEMBRE

N° 12

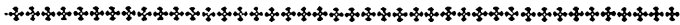
Revue du Tiers-Ordre

et de la

Terre-Sainte



Direction des Fraternités du Tiers-Ordre
de Saint-François d'Assise



IV^e Article

Erection canonique d'une Fraternité

§ II. — Manière de former une Fraternité



ABORD, le prêtre muni des facultés légitimes, servira grandement les intérêts de son œuvre, s'il la recommande à Dieu dans une prière persévérante, s'il pratique de temps en temps quelque mortification à cette intention. Il doit considérer cette œuvre dans son excellence et se prémunir contre les appréhensions que donnent à un Directeur les abus dont il a entendu parler, l'accroissement du travail et les croix inhérentes à son établissement ; il en préparera les éléments par le choix d'un certain nombre de chrétiens sérieux, animés de bonne volonté, en état de comprendre leurs devoirs et d'exercer une bonne influence. Il en choisira peu pour com-

mencer, afin de les former plus solidement : mais la ferveur de ces premiers sujets en attirera bien vite d'autres.

Le Directeur prudent ne les recevra dans l'Ordre qu'après les avoir bien instruits de son esprit, de ses pratiques et de ses obligations. C'est dans des conversations intimes que l'on peut insinuer aux hommes de bonne volonté le désir de la perfection chrétienne. Quant aux personnes du sexe, c'est surtout au tribunal de la Pénitence qu'il s'efforcera de leur inspirer le désir de cette perfection. Peu à peu, il doit les *pressentir*, les exciter au désir de former un noyau et de se développer, les former lui-même jusqu'à ce que l'ardeur de procurer ce bien aux autres les presse de mettre la main à l'œuvre.

Le prêtre qui veut réussir dans sa sainte entreprise ne saurait trop prendre de précautions dans le choix de ces premiers sujets d'une Fraternité. On a vu et on voit encore dans bien des centres importants, remarquables par leur piété, des Fraternités languir et végéter à cause des préventions et des préjugés entretenus contre elles par les personnes les plus zélées et les plus aptes au Tiers-Ordre. L'unique cause de ces préventions se trouve dans le peu de discernement qui a présidé au choix des premiers ou des premières Tertiaires. Un prêtre plus zélé que prudent a accepté les premiers qui sont venus répondre à son désir d'établir le Tiers-Ordre. Il a peu regardé à la considération dont jouissaient dans la paroisse ces premiers venus. Or, c'étaient des caractères difficiles, des esprits originaux que tentait une œuvre nouvelle, des dévots et surtout des dévotes à la piété mal équilibrée, des « vieilles filles » à l'humeur bizarre, ou encore des personnes appartenant toutes à la bonne classe de la société sans que rien vint les relever aux yeux du public, en un mot, c'étaient toutes des personnes bonnes, mais de considération nulle. Il est évident qu'un pareil noyau grossira difficilement : le Directeur s'était persuadé qu'il suffirait de commencer n'importe comment, pourvu qu'il y eût un commencement, que le reste viendrait tout seul. Ce Directeur voit ses espérances trompées « Qui se ressemble s'assemble. » La Fraternité de bons vieux ne réunira jamais que des vieux, et la société de vieilles filles se recrutera toujours parmi les vieilles filles. La Fraternité n'aura aucune influence dans la paroisse, si fervente qu'elle puisse être par ailleurs, elle ne fera jamais le bien que le prêtre en attendait

et sera toujours très bornée dans son recrutement comme elle est nulle dans son action extérieure.

Il faudra pour donner de la vie à une Fraternité semblable des efforts surhumains. Des Directeurs zélés et sages parviendront cependant à opérer cette espèce de miracle qui est l'infusion d'une nouvelle vie dans ce corps mal né.

C'est ainsi qu'au dernier Congrès du Tiers-Ordre, on signalait la Fraternité de Chambéry. Jadis les braves Tertiaires de cette Fraternité étaient l'objet de pointes malicieuses qui se répètent d'ailleurs dans d'autres pays. Les premières Tertiaires, en effet, de Chambéry étaient regardées comme « des vieilles filles de caractère difficile ». Les Sœurs ont laissé dire, elles valaient mieux que leur réputation, car il y en avait beaucoup qui étaient de bonnes et saintes personnes. Aujourd'hui grâce au zèle persévérant et à l'habileté des Pères Capucins qui en ont pris la direction, elle a atteint l'apogée de la perfection dont une Fraternité est capable sous ce rapport. Cette Fraternité autrefois obscure et notée défavorablement compte aujourd'hui dans ses rangs quatre marquises, douze comtesses et vingt-cinq Tertiaires appartenant à la noblesse. Inutile d'ajouter que les Sœurs sont toutes considérées, honorées et respectées.

Elles ont entrepris toutes sortes d'œuvres de foi et de charité : bibliothèques populaires, patronages, orphelinats, préservation et placement des servantes, la sanctification du dimanche etc., en tout : dix-sept œuvres. Une contagion sainte se répand et, grâce à son Tiers-Ordre, la catholique Savoie voit reflourir le catholicisme d'autrefois.

En passant, nous pouvons ajouter avec la *Revue Franciscaine* qui nous fournit ce fait, que cet exemple est digne d'être médité par les classes dites dirigeantes (et qui souvent ne dirigent rien).

Mais, revenons à notre sujet : la formation de la Fraternité. Le Directeur a donc formé quelques sujets, il les a reçus Tertiaires isolés, d'abord au noviciat ensuite à la profession. Voilà un excellent petit noyau. Il inaugure les réunions mensuelles régulières. Tout va bien : ses quinze, vingt Tertiaires sont fidèles observateurs de la Règle, exacts aux réunions, animés d'un bon esprit ; il songe alors à l'érection de la Fraternité.

S'il se trouve à proximité d'un couvent du Tier Ordre, il invite un Frère-Mineur à faire cette érection canonique. Etant les

Directeurs nés du Tiers Ordre et ayant l'expérience du fonctionnement et de l'organisation des Fraternités, les Pères du 1er Ordre seront plus à même d'établir la nouvelle Fraternité sur des bases solides et de lui donner une vigoureuse impulsion vers l'avenir. Toutefois, bien qu'il soit avantageux au Directeur de recourir aux Pères du 1^{er} Ordre, leur intervention n'est pas indispensable. Les pouvoirs de Directeur dont le prêtre s'est servi jusqu'à présent pour recevoir des Tertiaires isolés et leur conférer les Indulgences de l'Ordre lui donnent aussi le droit d'ériger la Fraternité quand le moment est venu.

Le Directeur ne doit pas oublier qu'entre autres conditions nécessaires, il faut demander à l'Ordinaire la permission d'ériger la Fraternité et la reconnaissance de l'Église ou de tel oratoire comme siège de la Fraternité et lieu de réunion, à l'effet de gagner les Indulgences accordées par la Règle.

S'il y a un nombre suffisant d'hommes et de femmes, le Directeur pourra ériger simultanément deux Fraternités. Ordinairement, chaque Fraternité doit avoir un Titulaire, choisi de préférence parmi les Saints de l'Ordre.

En même temps que l'érection canonique, a lieu la nomination du Discrettaire et des officiers, conformément à ce qui est ordonné dans la Règle. Le tout se fait avec les cérémonies prescrites dans le Rituel et consignées dans tous les manuels du Tiers-Ordre.

Quel que soit le mode d'élections qu'on adoptera dans la suite pour la Fraternité, le choix des premiers officiers et discrets est généralement fait directement par le Directeur ou par le Père Visiteur. Il sera même prudent de ne faire qu'un Discrettaire provisoire, pour un an. Il y aura tout avantage à laisser le Discrettaire faire ses preuves durant une année, avant de le fixer dans les charges par une élection régulière définitive.

Enfin, il faut avoir soin de rédiger le Procès-Verbal de l'érection suivant la formule indiquée dans le Rituel.

Voilà donc la Fraternité canoniquement constituée, les cadres sont formés. Voyons maintenant comment les remplir et procurer leur fonctionnement.

(A suivre)



Le Congrès du Tiers-Ordre à Toulouse



Troisième jour



Un coup d'œil d'abord sur les dernières réunions particulières avant de donner le compte-rendu des séances générales du dernier jour.

Voici d'abord, les *réunions sacerdotales*.

Le R. P. Edouard de Néry, gardien du couvent de Puteaux à Paris, revient sur une question déjà discutée et en fait adopter la conclusion renfermée dans le vœu suivant :

Le congrès émet le vœu que dans les paroisses où existe une fraternité soit affiché un tableau qui contienne les principales obligations et indulgences du Tiers-Ordre, et même, au gré du Directeur et du Discrettoire, un catalogue des Tertiaires avec leurs noms et leur adresse.

Ensuite le R. P. Edouard parle de l'entrée et de l'affiliation du prêtre lui-même dans le Tiers-Ordre. Il préconise la création de Fraternités sacerdotales composées exclusivement de prêtres. Il en existe déjà dans plusieurs diocèses et sont une grande consolation pour les Supérieurs ecclésiastiques. Non-seulement dans les villes, mais encore dans les campagnes, il serait possible aux prêtres de se grouper en fraternités. Quelle édifiante chose, si chaque Archiprêtre ou chaque vicaire forain se trouvait à la tête d'une fraternité fervente de prêtres ! Chaque mois on se réunirait pour faire une sorte de retraite, pour entendre une instruction religieuse, pour réciter l'office en commun, pour s'examiner sur la fidélité à garder la Règle. De cet échange de prières, de paroles, naîtrait parmi ces prêtres une union fraternelle plus grande, un élan, une ferveur toute séraphique !

Si le Tiers Ordre était la base de toutes ces associations sacerdotales, elles pourraient former une union internationale, entrer en rapports mutuels par une Revue spéciale et constituer une armée véritable de prêtres séraphiques qui, associés intimement aux Frères-Mineurs, pourraient espérer le renouvellement du

monde et infuser dans les âmes l'esprit chrétien et des mœurs vraiment chrétiennes.

Après la lecture de son rapport, le R. P. Edouard offre à l'assemblée, au nom de saint Antoine de Padoue, sa brochure intitulée : « Le prêtre et le Tiers-Ordre de saint François d'Assise, » et en promet gratuitement à quiconque veut sanctifier le clergé séculier par le moyen de Fraternités sacerdotales.

M. l'abbé Michel, Vicaire général de Grenoble, fait observer au R. P. Edouard qu'il prêche des convertis et que tous ceux qui l'écoutent font partie du Tiers-Ordre, que plusieurs même sont agrégés à des Fraternités. Il fait des vœux pour que cet apostolique appel soit entendu par tous les prêtres des diocèses de France.

M. l'abbé Henri-Joseph Chamayon, du diocèse de Toulouse, lit un substantiel et très intéressant rapport sur la formation des Fraternités sacerdotales. Il répond à ces trois questions : 1° Pourquoi les fraternités sacerdotales ? 2° quelle est la nature spéciale de ces associations ? 3° quels sont les moyens pratiques de les organiser ?

M. l'abbé Chamayon, en terminant, émet le vœu suivant, adopté à l'unanimité : « Que les prêtres travaillent à la formation des Fraternités sacerdotales, en profitant des cadres fournis par les associations ou réunions existant officiellement ou non officiellement dans les diocèses. »

« Nous souhaitons, dit le rapporteur, que ce vœu très opportun et très pratique soit entendu et compris par les prêtres employés au ministère paroissial et par les supérieurs des Séminaires. » A la dernière réunion sacerdotale présidée par M. le Chanoine Dehon sont développés les avantages, pour la diffusion du Tiers-Ordre, de l'action commune des Pères de l'Ordre et des prêtres du clergé séculier. L'expérience prouve que les fraternités sont florissantes surtout dans les régions où se trouvent des Pères du Tiers-Ordre. M. le curé Chamayon résume toutes les idées échangées, dans un vœu en faveur de l'union intime des religieux et des curés.

Le R. P. Norbert, Frère-Mineur, se lève alors et dans un remarquable rapport propose comme patron des prêtres Tertiaires, saint Yves de Bretagne, Tertiaire et curé.

Les prêtres congressistes, après avoir regretté que le Vén. curé

d'Ars ne soit pas encore canonisé, acclament saint Yves comme leur patron.

La dernière *réunion des dames* déléguées des Fraternités des Sœurs ne le cède pas en intérêt aux précédentes.

Un premier rapport parle d'un ouvroir organisé par une Fraternité de Sœurs : ouvroir fréquenté surtout par des jeunes filles Tertiaires. On y travaille pour les pauvres qui sont répartis en trois catégories : 1° le Grand Pauvre du Tabernacle ; 2° les familles nombreuses ; on s'occupe à raccommoder les vêtements que les mères de famille, malgré leur vaillance, ne peuvent mettre en état ; 3° les Tertiaires elles-mêmes : on s'aide mutuellement.

Dans cette séance, les Tertiaires du Canada ont l'honneur d'être présentés au Congrès comme des modèles de ce que doivent faire les parents Tertiaires : préparer leurs enfants pour le Tiers-Ordre en leur faisant aimer saint François, son habit, en leur faisant déjà pratiquer sa Règle.

On parle encore des Bibliothèques des Fraternités, de l'évangélisation des pauvres, de la propagande des bons livres. Un vœu qui clôture la séance est celui-ci : que les maîtresses des novices aient soin d'inculquer l'esprit de simplicité dans la toilette : que les Discrétoires et les assemblées travaillent à la réalisation de ce vœu.

Les réunions spéciales des dames se terminent là-dessus. Elles ont donné à ceux qui les ont suivies la meilleure impression. « Courtoisement dirigées, dit le rapporteur, elles seront fécondes en heureux résultats ; le zèle, la bonne volonté comme la science les ont constamment inspirées. »

La *séance générale* du dernier jour 19 août est inaugurée par M. l'abbé Toumamille. Il fait un appel chaleureux en faveur des pèlerinages des ouvriers et des hommes à Rome et donne les principaux motifs qui doivent entraîner les foules à Rome.

Après lui le R. P. Ernest Marie parle de l'œuvre de sainte Anne. Voilà bien une œuvre qui permettra aux dames Tertiaires de travailler à la réorganisation sociale, avec l'habileté et la délicatesse dont elles ont le secret. L'organisation est bien simple.

Il s'agit de trouver aux jeunes filles qui veulent se placer en service, d'excellentes maisons. Les domestiques sont d'abord recueillies dans une maison louée par l'œuvre et appelée la maison de Sainte-Anne ; grâce à un certificat de bonne conduite dé-

livré par leur curé, on les héberge pendant quelques jours pour une très modique somme jusqu'à ce qu'elles aient trouvé une place.

Le rapporteur émet les vœux suivants :

1^o Que les Tertiaires fondent autant que possible cette œuvre dans leur Fraternité.

2^o Que là où on ne pourra l'établir, que du moins on forme un bureau de placement officieux qui mette en relation les villes et les villages et les Tertiaires des principales villes, et que l'on conserve à ces œuvres leur caractère religieux.

Un rapport lu par le R. P. Gonzalve traite la question de la fédération des Fraternités. Différents moyens sont proposés : la propagation des Revues franciscaines est mise en première ligne. Les Tertiaires doivent savoir qu'ils ont des services à se rendre mutuellement. On recommande les congrès régionaux et les réunions de Directeurs dans lesquels il serait facile d'étudier sérieusement les moyens pratiques d'unir entre elles les Fraternités.

La lecture d'un rapport sur l'œuvre de la Terre-Sainte, œuvre toute franciscaine et catholique, fait par le R. P. Norbert, Vice-Commissaire de Terre-Sainte, clot cette séance aussi importante que pleine d'intérêt.

La dernière séance générale est toute consacrée à des félicitations mutuelles et à l'expression de la reconnaissance la plus cordiale envers les organisateurs et les présidents du Congrès.

C'est à la basilique de Saint-Sernin que va avoir lieu la clôture solennelle.

Cette clôture fut le digne couronnement de ce magnifique Congrès. D'abord il y eut sermon du R. P. Léon de Nantes, capucin universellement connu comme un des plus brillants orateurs de cette fin de siècle. Tous se refusent à analyser cette pièce d'éloquence de peur de l'abîmer, et tous les Tertiaires voudront la lire *in extenso*, car elle sera publiée avec d'autres œuvres de l'éloquent prédicateur.

Ensuite s'organise une procession splendide. 30 bannières du Tiers-Ordre portées par les Délégués d'autant de Fraternités, encadrent les grandes Reliques de l'insigne Basilique et le cortège fait le tour de l'église au chant des cantiques.

Devant le Saint-Sacrement exposé le Président du Congrès

prononce un acte de Consécration et d'Hommage du Tiers-Ordre de saint François au Sacré-Cœur de Jésus. Enfin le Congrès se termine par le chant du *Tu Deum*.

Certes, il y avait bien lieu de remercier le Seigneur pour le bienfait spécial de ces réunions si fraternelles, si pieuses, si consolantes, si encourageantes, si pleines d'édification, de charité, de dévouement et de lumière que les Tertiaires ont eu l'avantage de voir dans cette dernière année du XIX^e siècle. Dans le monde entier les Tertiaires s'associent à ce *Tu Deum* du Congrès de Toulouse. Jusque dans notre Canada, ils reçoivent avec reconnaissance la lumière et l'encouragement qui leur viennent de ces assises fraternelles. Les Directeurs surtout seront heureux d'avoir le Compte-Rendu de ces importantes faveurs, afin de distribuer à leurs Tertiaires les richesses accumulées dans ce Recueil, par la science et l'expérience de leurs frères d'Europe.

On rapporte qu'un vieillard ayant l'habitude de se plaindre à la tombée de la nuit, fut un jour interrogé par l'un de ses amis sur la cause de ses souffrances : « Hélas, fut-il répondu, j'ai beaucoup à faire chaque jour : j'ai deux faucons à dompter, deux lapins à retenir captifs, deux éperviers à conduire, un serpent à garder, un lion à enchaîner et un malade à soigner et à servir. » — « Mais, en vérité, reprit l'ami, aucun homme n'a cela à faire. » — « Écoutez plutôt, et voyez si vous n'avez pas le même travail. Les deux faucons sont mes deux yeux, les deux lapins sont mes deux pieds, les éperviers sont mes deux mains, le serpent est ma langue, le lion c'est mon cœur, le malade c'est mon corps. »

❁ ❁ ❁ ❁ ❁ ❁ ❁ ❁ ❁

Sanctuaires de la Couronne franciscaine

Cinquième Allégresse de Marie
Le Recouvrement de Jésus dans le Temple



(Suite et fin)

Malheur de perdre Jésus. — Joie de son retour.

CETTE cinquième allégresse de Marie nous ramène aujourd'hui encore à Jérusalem et au Temple. Nous allons nous y arrêter une dernière fois et nous demander si de temps en temps il ne nous arrive pas de passer par les mêmes angoisses que Marie et Joseph : ne perdons-nous jamais Jésus ? Je vais essayer de répondre à cette question ; nous verrons ensuite que la joie de Marie et de Joseph en retrouvant Jésus est aussi la récompense promise au repentir.

A l'exemple de Marie et de Joseph, nous avons reçu Jésus, comme un dépôt sacré, que nous devons garder, sur lequel il nous faut veiller avec un soin jaloux. Qu'avons-nous à faire pour garder Jésus qui habite en nous par la grâce sanctifiante ? Eviter le péché. Oui, ce qui nous fait perdre Jésus, c'est tout d'abord le péché mortel. Commettons-nous une faute grave, à regret Jésus s'en va, mais il s'en va et il le faut bien, par le péché nous lui disons : « Allez, sortez de mon cœur, je n'ai plus besoin de vous, à votre présence je préfère telle passion à satisfaire, telle vengeance à assouvir ; pour vous garder il me faudrait renoncer à telle habitude, à telle compagnie, à tel plaisir mauvais, je ne

puis m'y résigner, je n'en ai pas le courage, et Jésus s'en va tristement : mais il ne s'en va pas seul, avec lui il emporte la paix du cœur, le calme de la conscience, cette tranquillité sereine qui fait le charme de la vie. — Et si vous me demandez, chers Lecteurs, si Jésus se trouve souvent éconduit de la sorte, je vous répondrai en quelques mots : Y a-t-il des enfants qui, touchés par le vice à leur premier matin, portent déjà dans une âme flétrie et sur un front décoloré les traces du poison qui lentement les brûle ? En connaissez-vous ? Sont-ils nombreux ? C'e sont des cœurs d'où Jésus a été chassé. Y a-t-il des jeunes gens usés par le plaisir, livrés à tous les excès, consumés avant le temps, y a-t-il des jeunes gens tels qu'un grand orateur a dit qu'en les voyant passer on croit entendre le fossoyeur emportant un cadavre ? En connaissez-vous ? Sont-ils nombreux ? C'e sont des cœurs d'où Jésus est chassé. — Y a-t-il des hommes qui se livrent sans lutte, sans résistance à n'importe quelle passion, oubliant toute énergie, tout courage, tout dévouement ? Y a-t-il des hommes qui ont renié tous leurs serments, se sont parjurés et n'ont gardé de chrétien que le nom ? En connaissez-vous ? Sont-ils nombreux ? Ce sont autant de cœurs qui ont perdu et chassé Jésus.

Sans aller à cet excès d'ingratitude, combien de chrétiens, combien parmi vous peut être, chers Lecteurs, forcent parfois Jésus à se dissimuler, à se cacher pour un temps, à ne plus faire sentir sa divine présence en nous. Si vous me demandez quand et comment vous obligez le bon Sauveur à vous priver ainsi des douceurs de sa compagnie, je n'aurai qu'à vous dire : Rentrez en vous-mêmes, comptez vos infidélités voulues, vos négligences habituelles et sachez que rien ne glace le cœur du Divin Maître comme la tiédeur. Atteinte de ce mal votre âme ne peut inspirer que le dégoût, Jésus se voile et fait silence, vous avez beau en cet état le chercher de temps en temps, si votre conversion n'est pas complète, Jésus est si loin, il parle si bas qu'il est impossible que vous vous aperceviez de sa divine présence et que vous en jouissiez. Étonnez-vous après cela que votre cœur soit triste, que l'angoisse, le remords, la crainte vous aient envahi. Peut-être avez-vous cru trouver un jour la joie, le bonheur, la satisfaction avec les créatures, reconnaissez-le, elles ne vous ont laissé que peine, douleur, ennui, anxiété, amertume. Qu'elle est donc vraie cette parole de l'Imitation : « Jésus présent, tout est

bon : Jésus absent, tout devient pénible : être sans Jésus, c'est un dur enfer : être avec Jésus, c'est un doux paradis !

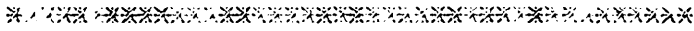
Qu'allons-nous faire pour mériter à nouveau ce paradis qui consiste à posséder Jésus ? Qu'allons-nous faire pour retrouver Jésus, si comme Marie et Joseph, nous avons eu le malheur de le perdre ? Nous allons sans plus tarder nous mettre à leur suite et chercher Jésus : mais comme le Saint Évangile nous apprend que le père et la mère du Divin Enfant le retrouvèrent dans le Temple, allons, nous aussi, au temple, ne cherchons pas Jésus par les rues et les carrefours, nous ne le rencontrerons point là : c'est sans doute dans ces lieux mondains, dans ces réunions profanes que Jésus nous a quittés, mais il n'est pas resté là, n'oublions pas que c'est à l'église et à l'église seulement que nous le rencontrerons : allez au tribunal de la pénitence : avec l'aveu de vos fautes répandez les larmes d'un repentir sincère : allez à la Table Sainte, Jésus vous lit : « Reviens, pécheur, à ton Dieu qui t'appelle, reviens : je suis la force des faibles, je suis le pain qui fait germer les vierges, je suis celui qui craint d'éteindre la mèche qui fume encore et de briser le roseau à moitié rompu, reviens, j'ai hâte de rentrer en toi, car mes délices sont d'être avec les enfants des hommes. »

Et en effet, quelle joie, quel fardeau déposé après une bonne confession ! Quel tressaillement d'amour, quelle allégresse même lorsque le prêtre a prononcé sur l'âme coupable la parole à jamais féconde et bénie : « Au nom de Dieu, je vous absous ! » Faisant écho à cette parole, ne croirait-on pas entendre le baiser de la réconciliation entre Jésus retrouvé et l'âme repentante ? Oui, c'est bien là la joie, l'allégresse de Marie en revoyant son cher Enfant, en le prenant par la main pour l'emmener au plus tôt. Avec quelle sainte tendresse elle le pressait sur son cœur : quelle n'était pas sa crainte de le perdre à nouveau ! Imitons Marie jusqu'au bout, chers Lecteurs, allons chercher Jésus dans le Temple : mais ensuite ne le quittons plus, instruits par l'expérience rappelons-nous toujours que quand Jésus se retire et emporte la lumière et quand la vérité n'éclaire plus les sentiers de la vie, les intelligences et les cœurs sont prêts à toutes les erreurs, à tous les crimes, à tous les désordres. O Marie, faites-nous goûter les joies que procure le retour de Jésus, épargnez-nous à jamais le malheur de le perdre encore !

FR. GASTON, O. F. M.



L'Église et le couvent des Récollets à Québec.



UN fervent Tertiaire, employé à la Bibliothèque du Parlement vient, en fouillant les volumes poudreux de la bibliothèque canadienne de Bibaud, de faire une trouvaille dont il veut gracieusement offrir la primeur à notre modeste *Revue*. Il s'agit des inscriptions gravées en 1693, sur les deux premières pierres de l'église et du couvent des Récollets.

Nous donnons le texte du chroniqueur avec la traduction de l'inscription.

« Le vendredi, 23 juillet de l'année dernière (1824), en creusant sur l'emplacement des Récollets, à Québec, vis-à-vis du Palais de Justice, on a trouvé la première pierre de leur église, avec une plaque de plomb sur laquelle était cette inscription :

(Traduction française)

D. O. M.

L'an du Seigneur 1693, le 14^{me} jour de juillet
En la fête solennelle du Séraphique Bonaventure :
Innocent XII occupant le Siège du Souverain Pontife,
Sous le règne du roi très chrétien
Louis XIII Le Grand.
A la gloire éternelle de Dieu
A l'honneur de la Vierge Mère de Dieu
A la louange du Séraphique Père François,
Sous l'invocation expresse
Du céleste Antoine de Padoue
L'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Seigneur
Jean de la Croix de Saint-Vallier
Second évêque de Québec,
En vue de la réédification d'une nouvelle
église et d'une maison
En faveur des Frères-Mineurs Récollets,
pour remplacer l'ancien Couvent
De Notre-Dame-des-Anges
des mêmes Frères, échangé et transformé en hôpital

Par sa grande charité et sa piété,
Après libre concession des mêmes Frères :

Posa

Cette première pierre
De cette église et de ce couvent
De saint Antoine de Padoue.

« Et sur le revers : »

L'assistait

Fr. Hyacinthe Perrault,
Commissaire Provincial de toute la mission,
Gardien du dit couvent et de la construction
Du nouvel édifice, indigne promoteur. (1)

(1) Voici le texte latin :

D. O. M.

Anno Domini 1693, die 14 Julii, quo
Seraphici Bonaventurae festo solemniter
Agebatur : sedente Innocentio XII summo Pontifice,

Regnante Rege christianissimo

Ludovico Magno XIII.

Act perpetuam Dei gloriam,

Virginis Deiparae honorem,

Seraphici Patris Francisci eisdem,

nonnon divi Antonii de Padua

expressam invocationem

Illusterrimus ac Reverendissimus Dominus Dominus

Joannes de La Croix de Saint-Vallier,

Secundus episcopus Quebecensis :

Reedificando nove Fratrum Minorum Recollectorum

Ecclesie et domus gratia, loco Conventus antiqui

Nostrae Domine Angelorum,

eorundem fratrum, ab ipsomet eximia charitate

et pietate in xenodochium mutati et

mutati, nonnon ab iisdem Fratribus libere cessi :

hunc hujusce Ecclesie et Conventus

Sancti Antonii de Padua

primarium lapidem

admovit.

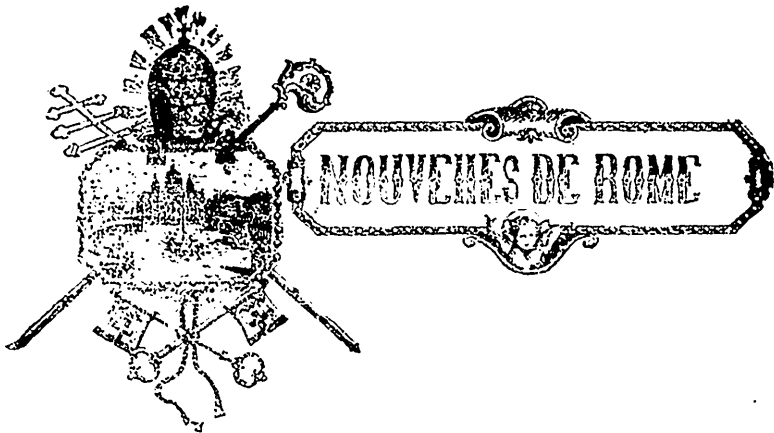
« Et sur le revers : »

Eisdem ministrabat

F. Hyacinthus Perrault,

Commissarius Provincialis totius
Missionis, Guardianus dicti Conventus
et novi Aedificii promotor indignus.

(A suivre) »



Les exercices Spirituels au Vatican. Les dernières correspondances de Rome signalaient le désir du Saint Père de voir le clergé se préparer par la retraite à l'ouverture de l'Anno Santo; S.S. Léon XIII voulut de plus que les Exercices Spirituels eussent lieu aussi au Vatican. Ils s'ouvrirent donc le 15 octobre, fête de sainte Thérèse, et furent prêchés par les RR. PP. Remer et Zocchi, de la Compagnie de Jésus. Le Saint Père, les Cardinaux Rampolla, Morenaa et Casali del Drago, y assistèrent, de même que les ecclésiastiques résidant au Vatican et un grand nombre de prêtres de Rome.

Pèlerinage Sicilien. Quelques jours avant l'ouverture de la retraite au Vatican, le Souverain Pontife reçut en audience privée environ 250 pèlerins venus de Palerme, et appartenant pour la plupart, à l'aristocratie de cette ville.

L'entrée du Vicaire de Jésus Christ fut saluée par des applaudissements prolongés et enthousiastes. Sa Sainteté répondit par un discours de plus d'un quart d'heure à la respectueuse et filiale adresse de Mgr Catalanotto, le zélé directeur du Pèlerinage, et termina par la Bénédiction Apostolique. Porté ensuite sur la *sedilia*, Léon XIII fit le tour de la salle, admettant les pèlerins à lui baiser la main, et adressant à chacun une bonne parole qui mettait la joie sur tous les visages. C'était vraiment le Père au milieu de ses enfants. Rentré dans ses appartements il voulut de nouveau revoir Mgr Catalanotto afin de lui exprimer sa satisfaction d'avoir un pèlerinage sicilien.

Le lendemain, les pèlerins entendaient la messe dans l'église

du Sacré-Cœur et faisaient la sainte communion aux intentions du Souverain Pontife. Ils repartirent ensuite emportant avec bonheur cette parole que Sa Sainteté leur avait dite en la personne de leur Directeur : « Que le Sacré-Cœur de Jésus vous protège ! Au revoir, à l'année sainte ! »

Pèlerinage anglais. Peu après les pèlerins de Palerme, le pèlerinage anglais était présenté à son tour au Souverain Pontife par Mgr Stonor, Archevêque de Trébizonde, et le Rvd P. Bannin, recteur des Pallotins de saint Pierre de Londres. Dans son affectueux discours aux pèlerins, Léon XIII émit le vœu que leur exemple amène bientôt de salutaires imitations. Les assistants étaient animés d'un enthousiasme indescriptible et les « Hurrah » au Saint Père se répercutaient sous les voûtes de la salle Clémentine.

Continuation des Annales des Frères-Mineurs.

Le Rme P. Général a donné un successeur au T. R. P. Eusèbe Fermendzin, continuateur des *Annales de l'Ordre des Frères-Mineurs*. Le P. Eusèbe avait publié le 25^e volume in-folio de cet immense travail commencé par le célèbre P. Wadding. Déjà beaucoup de matériaux étaient recueillis pour le 26^e volume lorsque la mort a arrêté le zélé compilateur. C'est le P. Léonard Lemmens, de la Province de Fulda, déjà connu par de sérieux ouvrages, qui continuera ces Annales. Le 26^e volume commence en l'année 1622 et embrassera comme les précédents une période de 10 ans.

Postulateur de l'Ordre. Le départ de Rome du T. R. P. Candide Mariotti, nommé Provincial des Marches, a laissé vacantes deux charges importantes. La première est celle de Postulateur des causes de béatification et canonisation des serviteurs de Dieu, appartenant à notre Ordre. C'est le R. P. Cyr de Pesaro qui a été appelé à cette charge.

En second lieu il fallait pourvoir à la direction de la Fraternité du Tiers-Ordre de notre couvent de Saint-Antoine, commencée par le T. R. P. Candide. C'est un Définitéur Général, le T. R. P. Jean-Marie Santarelli, qui a été chargé de cette Direction.

Les Frères-Mineurs à Poggio Nativo. Un nouveau Collège Séraphique vient de s'établir dans la Province romaine à Poggio Nativo, dans le vieux couvent de Saint-Paul, où nos

Pères ont pu enfin retourner. Ce couvent, primitivement construit par les Bénédictins, remonte en l'année 1261, et servait aux Frères-Mineurs depuis le xv^e siècle.

Puisse le grand Apôtre des Gentils prendre sous sa protection cette pépinière séraphique, et préparer au monde entier des apôtres de la foi et de l'Église !



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Inventeur. -- Mgr Angelo Fiorini, de l'ordre des Frères-Mineurs Capucins, qui vient d'être nommé évêque de Pontremoli, a récemment inventé un appareil très simple mais en même temps très ingénieux, à l'aide duquel, dit-il, les accidents de chemin de fer seront désormais impossibles.

Cet appareil consiste dans un système automatique, mû par l'électricité, qui avertit l'ingénieur à l'approche d'un autre train sur la même voie et en même temps le met en communication avec les chefs de gare, établis sur le parcours, de sorte que ceux-ci peuvent être avertis du danger qui menace les voyageurs. Mgr Fiorini a fait breveter son invention qui ne tardera pas à être employée par les compagnies de chemins de fer d'Italie ; les revenus de cette invention seront consacrés aux œuvres de charité. Le Saint Père a éprouvé une bien grande joie à la nouvelle de cette invention ; et en témoignage de sa satisfaction il a adressé un bref à Mgr Fiorini en lui accordant la Bénédiction apostolique.

Evêque. -- Le R. P. Victor Gaétan Sinibaldi, capucin, né à Roffeto Musiolo, missionnaire aux Indes depuis 28 ans, vient d'être nommé évêque d'Allahalud.

Herzégovine et Bosnie. — Les progrès du catholicisme continuent d'une manière consolante. En 1850 la population catholique n'y s'élevait qu'à 150.000 âmes, aujourd'hui on y trouve

plus de 335.000 catholiques. Le nombre des Franciscains en ces contrées s'élève à 310 religieux, les étudiants non compris.

En Italie. **Fatur congrès franciscain.** — Monsieur Léon Harmel, directeur du pèlerinage des ouvriers français à Rome et Président du comité permanent des congrès et pèlerinages franciscains, a eu l'honneur d'être reçu en audience privée par Sa Sainteté Léon XIII, le vendredi, 22 septembre 1899. Ce jour était celui du cinquième anniversaire du Bref par lequel Sa Sainteté avait daigné louer les vœux émis au congrès franciscain de Paray-le-Monial, et en recommandait la réalisation.

Nous extrayons du compte-rendu que Monsieur Harmel a fait lui-même de son audience le passage qui concerne le Tiers-Ordre : « Je lui parle du R. P. Jules, du regret qu'il a de ne pas être en ce moment à Rome. Il répond : « Et moi je le regrette beaucoup, car j'aurais été très heureux de voir le bon Père Jules, qui s'occupe des Tertiaires de France. Les exemples entraînent. Je voudrais que les Tertiaires d'Italie envoient tous leur délégation à Rome à l'occasion du jubilé. J'aurais voulu concerter avec le Père Jules un pèlerinage français de Tertiaires qui auraient donné l'exemple aux Italiens. » Nous avons parlé du Tiers-Ordre de Roubaix, de son organisation merveilleuse et de la puissance sociale qu'elle a conquise par l'intelligence de son Directeur, le R. P. Pascal. Il s'est souvenu de tout cela, et a rappelé qu'il a donné cette Fraternité en exemple à la France et qu'il espérait bien que les Pères du Premier Ordre, fidèles à l'obéissance qu'ils doivent au Pape, feront tous leurs efforts pour réaliser une action sociale qui répond si bien à ses instructions. Sa lettre au Général des Franciscains donne la note exacte de ses désirs, et il espère que les fils de saint François imiteront leur fondateur en obéissant d'esprit et de cœur au Siège Apostolique. »

Au sortir de l'audience du Souverain Pontife, Monsieur Léon Harmel s'est rendu au collège international des Franciscains, via Merulana. Après avoir rendu compte au Révérendissime Père Louis Lauer, Ministre Général, de son entrevue avec le Saint Père, il s'est concerté avec sa Paternité sur le projet d'un congrès international qui aurait ses assises en 1900 dans la ville même de Rome. Le projet a été soumis à Léon XIII par l'intermédiaire du cardinal Rampolla. Une lettre de son Eminence en date du 30 septembre nous apprend que le Saint Père a pour

Quelle sera notre Prime

A PRÈS avoir reçu en 1899 un aussi beau cadeau que « Nos Saints » les abonnés de la *Revue* se demandent s'il est possible de trouver pour 1900 une prime qui puisse égaler celle de 1899. Qu'ils se rassurent ! C'est une véritable surprise qui les attend encore cette année. L'ouvrage que leur présente la *Revue* n'est pas absolument nouveau, mais c'est précisément pour cela que nous avons l'assurance qu'il sera reçu avec un véritable bonheur. Il a déjà fait ses preuves ; il a reçu les plus chauds encouragements et les plus flatteuses félicitations d'illustres personnages, il a fait l'admiration d'hommes compétents. Il sort d'ailleurs d'une plume dont nos lecteurs aiment à suivre les traces ; il parle de celle que les Canadiens aiment le plus, après le bon Dieu et la Sainte Vierge. Cet amour bien connu assure le meilleur accueil à notre « Prime » ; il nous est une certitude que nos abonnés seront plus que satisfaits. Les Canadiens, (et c'est leur gloire,) aiment tant la bonne sainte Anne sans cependant la bien connaître combien l'aimeront-ils davantage quand ils auront lu :

LA BONNE SAINTE ANNE

Sa Vie — Ses miracles — Ses sanctuaires

PAR LE

R. P. FRÉDÉRIC DE GHYVELDE, O. F. M.

bel ouvrage de 370 pages

orné de nombreuses gravures

Car c'est la « Prime » que nous offrons avec confiance à nos chers abonnés de la « *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte* » pour l'année 1900 !

Nous sommes assurés de son plein succès.

Nous avertissons cependant nos lecteurs que cette prime ne sera donnée, cette année, qu'aux 3000 premiers qui auront versé leur abonnement ; les retardataires recevront une autre publication moins volumineuse : *La vie de saint François* ou bien *l'Égypte et les Franciscains*, du même auteur : le R. P. Frédéric.

Ces derniers ouvrages sont d'ailleurs offerts au choix des abonnés qui déjà posséderaient la *Vie de la Bonne sainte Anne* et préféreraient un autre ouvrage. Ils n'auront qu'à en donner connaissance à Mr le Gérant de la *Revue*.



DÉCEMBRE

- V. 1 Office du Patronage de la T. Ste Vierge (du 2me dim. de novembre).
- S. 2 Ste Bibiane, V. M. — Commémoration de tous les défunts des trois Ordres de N. S. Père S. François.
- D. 3 1er dim. de l'Avent. — 10 a. 10 q., S. de R. — S. François Xavier, C.
- L. 4 S. Chrysologue, E. C. D. — Ste Barbe, V. M.
- M. 5 B. Humble de Bisignano, f. l., 1 O, — S. Sabbas, abbé. *Pendant l'Avent les fidèles doivent jeûner et faire abstinence tous les mercredis et vendredis.*
- M. 6 S. Nicolas, E. C.
- J. 7 S. Ambroise, E. C. D. — jeûne et abstinence de la Règle.
- V. 8 Solennité de l'Immaculée Conception. — A. G. no 25 et no 26. — I. P., E. F.
- S. 9 S. Silvestre, abbé — Bse Jeanne de Signa, V., 3 O.
- D. 10 2me. de l'Avent — 10 a. 10 q., S. de R. — Translation de la Ste Maison de Lorette. — S. Melchiade, P. M.
- L. 11 S. Damase, P. C.
- M. 12 Invention du corps de N. S. Père S. François.
- M. 13 Ste Lucie, V. M.
- J. 14 S. Grégoire thaumaturge, E. C.

CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com., visite et prières, 3 *Pater, Ave, Gloria*; pour les Ind. part., prières seulement et visite.

Les Indulgences marquées dans ce Calendrier peuvent être gagnées par tous les fidèles dans les églises franciscaines.

CALENDRIER SÉRAPHIQUE

La pureté du cœur

Dieu contemple avec amour une âme qui se demande. Comment résisterait-il à une prière et en lui? Elle le cherche et Dieu se met à sa recherche; elle ne fait plus qu'un avec lui; sante... Ce n'est pas elle qui fait la volonté de Dieu.

Pratique

Préparons nos cœurs à la venue de l'Antéchrist, par de ferventes prières, et de dignes fruits de pénitence.
ORAISON JACULATOIRE: Mon Jésus, aie pitié de moi.

Vous êtes toute pureté, ô Marie



Il n'y a pas de pureté sans

RECOMMANDATIONS

12 Grâces spirituelles et temporelles. — 17 Affaires importantes de persévérance. — 3 Voyages. — 3 Affligés. — 3 Familles. — 11 Vocations. — Une association d'enfants de Marie. — Réciter 6 *Pater* pour les défunts.

DIPIER RIQUE

te du cœur

âme, il lui accorde tout ce qu'elle
une qui ne vit que pour lui, par lui
se mure à elle; elle l'appelle et Dieu
lui; elle enchaîne sa volonté toute-puis-
sante de Dieu, c'est Dieu qui fait

ant Divin, par de saints désirs,
pénitence.
séricorde.

te Marie!



1899

- V. 15 Octave de l'Immaculée Conception.
S. 16 S. Eusèbe, E. M.
D. 17 3me dim. l'Avent. — 15 a. 15 q., S.
de R. — Bse Marguerite Colonna,
V., 2 O.
L. 18 Expectation de la T. Ste Vierge.
M. 19 Office de la Translation de la maison
de Lorette (du 10). — B. Conrad
d'Offida, p., 1 O.
M. 20 Quatre-Temps.—S. Josaphat, E. M.
Vigile.
J. 21 S. Thomas, A.
V. 22 Quatre-Temps.—Office de S. Isidore
C. D. (du 4 avril). — B. Hugolin,
ermite, 3 O.
S. 23 Quatre-Temps — B, Nicolas Factor,
p., 1 O. Jeûne et abstinence.
D. 24 4me dim. de l'Avent. — 10 a. 10 q.,
S. de R.—Vigile de Noël.—Aux offi-
ces 15 a. 15 q., S. de R.
L. 25 Noël. — A. G. no 25 no 21. — I. P.,
S. de R.
M. 26 S. Etienne, premier martyr. — 30 a.
30 q., S. de R.
M. 27 S. Jean, A. — 30 a. 30 q., S. de R.
J. 28 SS. Innocents. — 30 a. 30 q., S. de R.
V. 29 S. Thomas de Cantorbéry, E. M.
S. 30 Office de S. Bernard, C. D. (du 20
août).
D. 31 S. Silvestre, P. C.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indul-
gences en visitant l'église paroissiale, s'il n'y a pas,
dans la ville, d'église franciscaine ou de chapelle du
Tiers-Ordre.
Les Directeurs pourront afficher ce Calendrier dans
la chapelle du Tiers-Ordre, et les fidèles dans leurs
maisons particulières.

de t... en Vous.

MMATIONS

relles. Intentions particulières. — 3 Grâ-
res in... tantes. — 21 Malades. — 13 Pé-
es. — conversions alla vraie foi. — 8 Ivro-
tions. — En danger de perdre la foi. —
arie. — Défunts.
Pater.
ve. Gloria.

LE PRETRE

ET

LE TIERS-ORDRE DE S. FRANCOIS

PAR

le **R. P. EDOUARD DE NECY**

(Brochure de propagande de 80 pages. 10^e mille)

Se trouve : 8, rue Puteaux, Paris.

4 cents, l'exemplaire.

Dans cet opuscule « vous désirez vous adresser, aux vénérables prêtres, membres du clergé séculier, chargés du ministère des paroisses et des maisons d'éducation.

Votre tâche était assurément délicate, car vous ne deviez froisser aucune susceptibilité légitime ; elle était surtout difficile, en ce sens que vous aviez à combattre chez plusieurs de spécieuses préventions.

Aujourd'hui, votre œuvre va paraître ; faut-il augurer pour elle un succès complet ? J'ose le faire, parce que vous avez écrit avec tout votre cœur, guidé par l'étude et l'expérience ; parce que je veux croire qu'on vous lira avec plaisir jusqu'au bout et dès lors, la seconde partie de votre travail rendra plausibles certaines promesses d'âge d'or contenues dans la première partie ; ce qui de prime abord aura paru quelque peu hasardé, sera revêtu d'un caractère de possibilité et même de facilité. D'ailleurs vous pouvez vous réclamer d'une autorité que tout prêtre accepte sans discussion, celle du Vicaire de Jésus-Christ, le Souverain Pontife ; vous vous bornez au fond à développer les magnifiques paroles, les pressantes invitations de Léon XIII, qui a tant de fois déclaré nettement que si nous pouvons espérer le salut pour nos familles et la société, c'est du Tiers-Ordre et par le Tiers-Ordre que ce salut viendra..... »

(Lettre du T. R. P. PROVINCIAL à l'auteur.)

ALMANACH

DES MISSIONS FRANCISCAINES

POUR

1900

Grand in 4^e orné de nombreuses gravures,

Se trouve à Québec, 180, Grande Allée.

PRIX : 15 cts.

L'Almanach des Missions Franciscaines est toujours attendu avec impatience. On le réclame longtemps à l'avance, car il arrive que les retardataires ne peuvent plus se le procurer. Il est vite enlevé par les amis, les bienfaiteurs des missions et par tous ceux qui s'intéressent à cette œuvre belle entre toutes. Pour répondre aux désirs empressés des uns, et pour consoler les autres de leurs déceptions, l'Almanach cette fois paraît plus tôt que de coutume, et le tirage a été doublé.

agréable le projet en question et qu'il bénit les initiateurs et les promoteurs de ce congrès dont les Franciscains auront la direction.

La première quinzaine de mai est la date fixée pour ce congrès international.

TERRE-SAINTE

Un an après. — Tel est le titre d'un intéressant article que la *Revue* de nos Pères de Terre-Sainte consacre au souvenir des fêtes célébrées en 1898 à l'occasion du voyage accompli en Palestine par l'empereur d'Allemagne. De ce voyage auquel on avait voulu donner une importance gigantesque, de ce voyage qui devait avoir un si universel retentissement, que l'histoire devait enregistrer à l'instar des marches triomphales d'Alexandre, de César et de Napoléon, il ne reste aucun souvenir si ce n'est l'*Album musulman* contenant les vues photographiques du voyage du couple impérial allemand, que sa majesté impériale le Sultan de Constantinople envoya en cadeau à sa majesté l'empereur Guillaume.

La Lampe de l'Irlande au saint sépulcre. — Voici une nouvelle qui réjouira tous les amis de la catholique Irlande, en cette année surtout où le Souverain Pontife demande à l'épiscopat de consacrer l'Église tout entière au Sacré-Cœur.

L'Irlande s'étant consacrée au Sacré-Cœur en 1873, vient de célébrer le jubilé de vingt-cinq ans de cette consécration. A cette occasion, un prêtre proposa dans un journal catholique de Dublin d'ouvrir une souscription, en quelque sorte nationale, à l'effet d'acquérir une lampe d'argent qu'on placerait dans un sanctuaire de Jérusalem.

Le directeur du journal appuya ce pieux projet, ouvrit ses colonnes aux souscripteurs, et publia chaque semaine la liste des offrandes.

La confection de la lampe fut confiée aux soins du Rvd Père Ebenrech, de la Congrégation du Saint-Esprit, supérieur de Saint Patrick's mission House, de Dublin.

La lampe en argent du poids de 55 onces, est un chef-d'œuvre d'élégance et de bon goût : le travail est très finement exécuté ; la guirlande qui entoure le cul-de lampe représente l'emblème de l'Irlande, le petit trèfle (ou Shamrock) dont saint Patrice fit usage pour expliquer aux païens de ce pays, en 432, le mystère de la Sainte Trinité.

Le nom du fabricant de la lampe est M. Jean Smyth, de Dublin.

La lampe est parvenue à Jérusalem au mois de mai et le Rme Père Custode de Terre-Sainte a voulu qu'elle fût placée au Saint-Sépulcre même, devant le tombeau de notre Rédempteur, le Sanctuaire le plus auguste du monde.

On recueille en ce moment en Irlande des souscriptions pour obtenir une petite somme dont les intérêts serviront à entretenir à perpétuité l'huile de la lampe, qui brûlera ainsi, au Saint-Sépulcre, comme symbole de la foi ardente des habitants de l'Île des Saints.

Daigne le Sacré Cœur de Jésus combler ce généreux pays de ses plus abondantes bénédictions ! (S. François et la Terre-Sainte.)

CANADA

Visite des Fraternités. — Sainte-Monique. — La ferveur est la note caractéristique des deux Fraternités. Au sein de cette paroisse le Tiers Ordre est appelé, grâce au zèle infatigable de son vénéré pasteur, à y maintenir, raffermir et développer l'esprit qui animait les chrétiens au premier siècle du christianisme. Un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles comprenant les immenses avantages que leur offre le Tiers-Ordre pour se préserver du souffle corrupteur du monde, en ont embrassé depuis plusieurs années déjà les saintes pratiques, et on peut le proclamer, cette portion choisie et si intéressante est pour toute la population un sujet de grande édification.

Saint-Laurent. — Au sein de cette paroisse la jeunesse s'est toujours laissée effrayer par les obligations du Tiers-Ordre. Les appels réitérés du Souverain Pontife ne tarderont pas cependant à y être compris, et comme Sainte-Monique cette Fraternité comptera bientôt dans son sein bon nombre de jeunes gens et de jeunes filles qui deviendront les modèles de la paroisse. Les membres du Discrettoire sont très zélés pour promouvoir les intérêts de la paroisse.

Saint-Benoît, comté des Deux-Montagnes. — La paroisse de Saint-Benoît a reçu le bienfait de la visite annuelle du 5 au 9 novembre. Malgré la pluie et le travail des champs qui rendaient l'assistance difficile, bon nombre de paroissiens ont suivi les exercices de la visite à laquelle M^r le curé avait voulu donner le cachet d'une véritable retraite paroissiale. La paroisse

de Saint-Benoît se souvient des douces relations qui unissaient les enfants de saint François aux enfants de son saint Patron. Déjà connue dans le Canada pour le nombre et la belle organisation de ses Ligueurs cette paroisse mérite d'être signalée également pour sa Fraternité déjà si belle et si pleine d'avenir. 14 nouveaux membres sont venus grossir le nombre qui s'élevait déjà au beau chiffre de 100 sur 1000 communicants et plusieurs autres nourrissent le dessein d'y entrer sous peu. Puissent toutes les paroisses du Canada posséder comme Saint-Benoît un bataillon de vaillants Ligueurs chrétiens, de soldats du Christ, de nouveaux Machabées comme les Souverains Pontifes se plaisent à nommer les Tertiaires de saint François !

Saint-Ephrem d'Upton. Ce qui se voyait au XIII^e siècle, se voit encore de nos jours dans notre cher Canada. Il suffit que saint François se présente aux foules dans la personne de ses enfants, qu'il fasse connaître ses intentions de régénération chrétienne pour que les fidèles admirent son exemple et que de l'admiration ils passent irrésistiblement au désir de l'imitation. Voilà, pour ceux qui ne l'auraient pas encore compris, l'explication de ces nombreuses vocations pour le deuxième Ordre de saint François, l'Ordre des pauvres Clarisses, voilà l'explication toute simple, toute naturelle de cet élan des canadiens vers le troisième Ordre institué par le même saint François en faveur des personnes qui vivent dans le monde.

La paroisse de Saint-Ephrem elle aussi a subi l'ébranlement général. De mémoire d'homme on ne se rappelait pas avoir vu un enfant de saint François dans cette paroisse. Son passage a été de courte durée mais il a laissé des traces ineffaçables. Sa parole tombant dans un terrain bien préparé a produit cent pour un. Il y a quelques jours la paroisse comptait à peine quelques tertiaires isolés, inconnus, et à présent elle en possède 135.

Cette transformation s'est produite comme par enchantement. Il a suffi de consacrer deux courtes instructions de la retraite au sujet du Tiers Ordre touchant ses obligations et ses avantages pour obtenir ce résultat. La *Revue* qui trouve déjà l'hospitalité à Saint-Ephrem offre ses félicitations et ses encouragements les plus sincères à cette fraternité naissante si pleine d'avenir et lui souhaite la bienvenue. Nous félicitons surtout le zélé Pasteur qui souffrait de voir ses paroissiens privés jusqu'à ce jour de l'inestimable bienfait dont saint François veut enrichir la paroisse.



Chronique de S. Antoine

Le Bref de saint Antoine. —

Dans un précédent numéro, nous rapportions une décision de la Sacrée Congrégation, relativement au bref de saint Antoine. Voici quelques explications données sur cette décision par la *Semaine Religieuse de Montréal* à la suite de la *Semaine de Cambrai*. La condamnation de la Congrégation des Indulgences vise une édition allemande du Bref, et elle a été motivée par les additions que cette édition contenait.

La Sacrée Congrégation des Indulgences interrogée pour savoir si l'édition française du Bref tombait sous la condamnation portée, répondit que les Brefs français pouvaient être distribués et réimprimés, sauf quelques mots de la légende qu'il faudrait changer pour la nouvelle édition. Les changements ont été faits et déclarés suffisants par la même Congrégation.

Les exemplaires français du bref de saint Antoine ne sont donc pas atteints par la condamnation romaine. On a séparé le Bref, qui est seul indulgencié, des versets et oraisons dont la récitation n'est pas nécessaire pour gagner l'indulgence de cent jours. Celle-ci est attachée à la récitation de la prière elle-même, sans qu'il soit nécessaire d'en porter sur soi la formule. La prière *Ecce Crucem* (1) n'est pas une prière à saint Antoine, mais une des prières favorites récitées par ce Saint, et le but de la concession de l'indulgence est de favoriser la dévotion des chrétiens à la Croix de Notre-Seigneur.

Vie inédite de saint Antoine par Jean Rigaud. —
Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aux admirateurs

(1) *Ecce Crucem Domini, fugite partes adverse, Vicit Leo de tribu Juda radix David. Alleluia! Alleluia!* »

Indulgence de cent jours à gagner une fois le jour et applicable aux âmes du purgatoire. (21 mai 1892)

et aux dévots du Thaumaturge franciscain, ainsi qu'à tous ceux que passionne l'étude du passé, une heureuse et importante nouvelle. Il s'agit de la publication prochaine d'un document du XIII^e siècle, absolument inédit, la *Vie de saint Antoine*, par le Frère-Mineur Jean Rigaud, dont le manuscrit vient d'être retrouvé.

C'est encore au R. P. Ferdinand d'Araules, de la province d'Aquitaine, que nous devons cette découverte. On en comprendra l'importance vraiment exceptionnelle, lorsqu'on saura que cette biographie fut écrite d'après les témoignages mêmes de ceux qui avaient connu saint Antoine et qu'elle est la seule pièce hagiographique antique qui raconte la vie entière de l'Apôtre séraphique, en particulier, la période de son séjour en France : les deux ou trois légendes du XIII^e siècle publiées jusqu'ici se bornant à raconter simplement sa jeunesse, sa vocation, sa mort et sa sépulture.

La critique moderne, jusque dans ces derniers temps, avait pu dire, non sans quelque raison, que l'histoire du Saint de Padoue dans la plupart de ses détails, et dans ses épisodes les plus populaires, ne reposait sur rien d'authentique, ni de contemporain. La publication de la *Vita sancti Antonii*, de Jean Rigaud, va fournir, désormais, une base solide à beaucoup de récits, à l'appui des quels on était réduit à invoquer l'autorité fort équivoque du *Liber miraculorum*, c'est à dire d'une compilation anonyme et légendaire de la fin du XIV^e siècle.

C'est donc là, au point de vue de la reconstitution des sources de l'histoire antonienne, un véritable événement. Nous re-parlerons de cette œuvre, dès qu'elle sera éditée. Qu'il nous suffise d'ajouter, pour l'instant, que nulle part ailleurs la figure de l'immortel disciple de François d'Assise n'apparaît plus pleine de jeunesse, d'énergie et d'idéale beauté que dans ces pages si providentiellement tirées de la poussière et de l'oubli.

L. de Kerval.

FAVEURS DE SAINT ANTOINE

Montréal. — Guérison d'une inflammation des poumons l'hiver dernier. Mille fois merci. Dame J. B. L.

— Depuis deux ans j'étais condamnée à subir deux opérations. M'étant mise à prier saint Antoine, tout le mal a disparu. J'avais

aussi promis de faire publier le fait dans la *Revue*, s'il me guérissait. Or, depuis quelque temps, je suis de nouveau bien malade. J'attribue cela à ce que j'ai négligé la dévotion à saint Antoine et que je n'ai pas tenu la promesse que je lui avais faite. Je m'empresse donc de réparer ma négligence. Dame F. D.

Une grâce obtenue par le moyen de saint Antoine : remerciements à ce grand Saint.

— Je souffrais depuis quelques jours d'un mal d'yeux qui résistait à tous les remèdes : il me vint en pensée d'appliquer sur la partie malade le timbre de saint Antoine, avec promesse de publication si je guérissais. Le lendemain j'étais parfaitement bien. Gloire et reconnaissance à saint Antoine. Une Tertiaire.

Merci à saint Antoine pour le succès d'une opération.

— Le bon saint Antoine m'a fait obtenir de l'ouvrage : je m'étais engagée à faire connaître sa faveur, je le fais avec plaisir
Dame H. G. Tertiaire et abonnée.

— Loué et honoré soit le grand saint Antoine qui a guéri mon mal d'yeux : je me suis engagée à faire publier sa bonté.

A. M. C. Abonnée à la *Revue*.

— Mille remerciements à saint Antoine de Padoue pour avoir obtenu la guérison de mes yeux, avec promesse de pains pour ses pauvres et de publication dans la *Revue* du Tiers-Ordre.

Un abonné, A. O. C.

Je dois mille actions de grâces à saint Antoine qui m'a complètement guéri de ma maladie. M. R.

Deux grâces extraordinaires obtenues de saint Antoine, après plusieurs neuvaines et chemins de croix en son honneur.

M. C. Tertiaire.

Un objet perdu est retrouvé par l'intercession de saint Antoine : l'heureuse protégée remercie ce grand Saint.

Une abonnée.

Ayant promis de faire inscrire dans la *Revue française* la guérison de mon enfant bien aimé, j'accroplis ma promesse et je remercie saint Antoine de tout mon cœur. A. Duquette.

Québec. — Une guérison due au bon saint Antoine : j'ai fait deux neuvaines en son honneur, et dès la première j'éprouvais un mieux sensible. Je remercie ce grand Saint de tout mon cœur.

N. D. Abonnée à la *Revue*.

Beauharnois. — Je tiens à remercier saint Antoine pour de

nombreuses grâces que sa puissante intercession m'a valuës : j'avais promis de les faire publier dans la *Revue*. Un Tertiaire.

Worcester Mass. — Grand remerciement à saint Antoine de Padoue qui m'a guérie d'une maladie que quatre médecins avaient été impuissants à contrôler. Je devais donner du pain aux pauvres et faire connaître cette grande faveur dans la *Revue*.

Une abonnée.

Saint-Hyacinthe. Je remercie saint Antoine de Padoue de la faveur qu'il m'a accordée, après que je lui eus promis d'en faire mention dans la *Revue* du Tiers Ordre. Mde T. Lavoie.

Reconnaissance à saint Antoine. Deux jeunes gens, amis fidèles de saint Antoine, A. et E., se sont recommandés à lui avec confiance et viennent de subir avec succès des examens très importants. Ils remercient saint Antoine et se promettent de ne pas l'oublier dans l'avenir.

Trois-Rivières. Daigne mon bien aimé patron, saint Antoine de Padoue, entendre les remerciements que son protégé lui adresse aujourd'hui par la voix de la *Revue*, comme il l'avait promis à ce grand Saint. Un Abonné.

New-Bedford, Mass. Saint Antoine ne se laisse pas vaincre en générosité : j'avais promis du pain pour ses pauvres, à condition qu'il m'accorde certaines faveurs. Ces faveurs je les ai obtenues et je proclame la bonté, la puissance de saint Antoine.

A. D.

Saint-Henri. Nous étions sans nouvelles d'un frère chéri : nous nous adressons avec confiance à saint Antoine et peu de temps après, nous sommes tirés d'inquiétude : merci au glorieux patron.

C'est avec plaisir que nous donnons aux pauvres le pain promis et que nous publions cette faveur dans la « *Revue*. »

FAVEURS DE SAINT FRANÇOIS

Montréal. — Remerciements au grand saint François pour l'insigne faveur qu'il m'a accordée. Un abonné

— J'avais promis à saint François d'Assise, que s'il m'obtenait l'avantage de vendre mon assortiment de commerce, je me ferais Tertiaire. Je fais annoncer dans un journal, et dès le lendemain se présente un acheteur qui devient acquéreur après

quelques jours. J'attribue cette faveur au Séraphique Saint, et je le remercie par la voix de la *Revue*, comme je le lui avais promis.

Un Tertiaire.

VARIÉTÉ ANTONIENNE

Saint Antoine et la Musulmane

Ali-Raïf Bey. — Il y a quelques semaines à peine (1) qu'au pays du soleil, Ali-Raïf Bey, l'introducteur des ambassadeurs auprès du Sultan de la Sublime-Porte, mariait sa fille Fatma, et rarement fête fut plus brillante sous le ciel radieux de l'Orient.

L'antique palais byzantin, aux parvis de marbre, aux portiques de porphyre, dont les jardins enchantés baignent leurs grands ombrages dans les eaux bleues du Bosphore, s'était paré de toutes ses splendeurs, et les échos de ses coupoles dorées redirent tout un jour les accents joyeux d'autrefois. Pendant quelques heures, Constantinople se souvint de Byzance ; et tout ce que la ville compte de grandes dames, aussi bien chrétiennes que musulmanes, vinrent avec empressement faire à la nouvelle épousée un charmant cortège.

Le cadre était digne de la fête. Déjà, sous les premiers rayons du soleil du printemps, les guirlandes de roses grimpantes entouraient les colonnades et couraient en festons odorants jusqu'aux frises d'albâtre ; les fontaines chantaient dans leurs vasques d'argent, à l'ombre des orangers en fleurs ; les essaims de colombes se jouaient à travers les buissons de lauriers, tandis qu'au dehors la Corne d'or était à l'horizon l'enchantement de ses merveilles.

Ali-Raïf Bey n'assistait pas à la fête, car nul homme ne pénètre au Harem ; mais il avait, pour les noces de sa fille préférée, fait exposer tous les trésors accumulés par les siècles dans sa somptueuse demeure. Ce n'étaient de toutes parts que mosaïques à fond d'or, galeries de bois de cèdre, kiosques de marbre rose de Phrygie, escaliers de granit rouge d'Egypte, lampes d'argent richement ciselées, dentelles de jaspe, vitraux étincelants comme des pierres précieuses, tapis moelleux de Mossoul et de Smyrne

(1) C'était au printemps de cette année 1899.

et cassolettes d'or émaillé, d'où s'exhalaient en longues spirales bleues les plus doux parfums d'Arabie. Et au milieu de tous ces chefs-d'œuvres, Fatma, la jeune mariée, s'avancait, belle comme l'aurore, blanche comme une perle d'ophir : bijou merveilleux de ce merveilleux écrin.

Sous ses voiles de gaze, brillaient à son front les plus purs diamants de Golconde, et son cou portait un trésor à rendre une reine jalouse. Aimable et bonne, la jeune fille, presque une enfant encore, faisait avec grâce les honneurs de sa maison princière aux ambassadrices et à toutes les femmes de la haute diplomatie cosmopolite. Elle allait sans contrainte, des jardins au palais, et sans nul souci de l'étiquette, voltigeait de l'ombre au soleil avec une légèreté d'oiseau.

Vers la fin de la journée, alors que la foule élégante et bigarrée des Européennes s'apprêtait à se retirer, Fatma s'aperçut que la plus grosse perle de son collier avait disparu ; c'était une pendeloque d'un prix inestimable, que ses ancêtres s'étaient transmise de génération en génération depuis un temps immémorial. . . . L'émoi fut grand à cette nouvelle, et chacune se mit en devoir de chercher avec attention. Mais où, et comment retrouver le précieux joyau ? dans le sable fin des allées, au bord des eaux courantes, ou bien parmi les divans, sous l'amoncellement des coussins ?

L'armée des serviteurs s'ébranla, explorant les plates-bandes, fouillant les buissons, secouant les riches draperies. . . inutiles recherches ! Le temps passa, le soleil descendit à l'horizon, les étoiles s'allumèrent au ciel et la chasse continua à la lueur des falots, mais toujours sans résultat. Alors une jeune femme s'approcha de la Musulmane ; c'était une Française, très fidèle amie de saint Antoine, et femme d'un de nos diplomates bien connu.

« Ne voudriez-vous pas, dit-elle, un peu confuse de la témérité de sa démarche, mais poussée par l'ardeur de sa foi, ne voudriez-vous pas invoquer avec moi le grand saint Antoine que nous prions en France en toute occasion fâcheuse, et lui promettre une offrande pour ses pauvres, s'il vous rend votre bijou ? »

Fatma ouvrit ses yeux noirs plus grands encore que d'habitude, et demanda quelques explications qu'elle écouta avec intérêt.

« Et vous croyez, dit-elle ensuite, avec un sourire et dans un français très correct, que votre saint Antoine voudra bien protéger une mécréante comme moi ? — (textuel.)

— Ayez confiance, lui répondit la jeune femme, sans relever le terme souligné malicieusement par la petite turque, et dites avec moi : « Bon Saint Antoine ami de Jésus, en échange de ma promesse, faites-moi retrouver ce que j'ai perdu ! . . . »

- Bien volontiers, reprit Fatma, et si votre Saint me rend ma perle, je lui promets avec ma confiance, une offrande pour sa chapelle et un mois de pain pour 50 pauvres familles, aussi bien de votre religion que de la mienne.

A peine avait-elle achevé ces mots qu'elle poussa un cri ! Là dans les plis d'une tenture vingt fois visitée déjà, elle venait d'apercevoir le précieux joyau, accroché, presque enfoui dans les hauts reliefs d'une lourde broderie.

« Votre Saint est un grand Prophète ! » s'écria-t-elle, et l'heure suivante une partie de la promesse de la Musulmane était accomplie.

Voilà comment le mois dernier, cinquante familles pauvres de Stamboul ont été nourries par une fille de Mahomet, du pain blanc de saint Antoine.

O très cher Saint ! puissiez-vous bientôt, en échange d'une perle retrouvée, offrir à Jésus Notre-Seigneur cette autre perle plus précieuse mille fois : l'âme charmante de Fatma (1) !

Cursor. (La tribune de saint Antoine)

(1) Histoire véritable qui vient de se passer à Constantinople et où le nom seul du Bey est changé.



REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A NOTRE BON FRÈRE DIDACE

Montréal. — Que le bon Frère Didace soit remercié de nous avoir exaucés en octobre dernier, alors que nous désespérions de la guérison d'une personne malade. M. C. G.

Je remercie le bon Frère Didace de m'avoir guérie d'une

maladie qui, d'après les docteurs, ne devait jamais guérir, ou dont la guérison devait être aussi longue que difficile. T. G.

— Depuis un an j'attendais une place. Je promis au bon Frère de le remercier dans la *Revue* s'il me l'obtenait. Ayant été exaucé, je viens accomplir ma promesse. Z. P.

— Remerciements au bon Frère Didace. A cause d'une tumeur sur la prunelle de l'œil j'avais été condamnée à subir une opération. Mais avant de me soumettre à cette terrible épreuve je voulus recourir à la puissance du bon Frère Didace. Grâce à l'humble disciple de saint François, le médecin a pu constater que j'étais guérie.

— Merci au bon Frère Didace pour une grande faveur obtenue.

— Remerciements au bon Frère Didace, pour une prompte guérison obtenue dès les premiers jours d'une neuvaine.

Une personne qui nous était chère était atteinte d'une maladie grave, contre laquelle les médecins avaient essayé leurs dernières ressources. Nous recommandâmes alors notre pauvre condamnée au bon Frère Didace, par trois neuvaines, après lesquelles le rétablissement fut aussi complet qu'inespéré. Je demande pardon au bon Frère d'avoir retardé la publication dont j'avais fait la promesse. J'y joins les remerciements que je lui dois pour douze faveurs dont je me déclare redevable envers lui.

— Une famille qui avait perdu dix enfants de la même maladie, en avait un onzième malade comme les autres, et croyait aussi le perdre. Mais on le mit sous la protection du bon Frère Didace et on promit de faire un pèlerinage au Cap de la Madeleine.

L'enfant est maintenant complètement rétabli à la surprise du médecin qui désespérait de le sauver.

Une Postulante du T.-O.

— Avril 1897. — Mon frère restait éloigné des sacrements depuis quatorze ans. Malgré nos remontrances répétées, il s'obstinait à ne point remplir ses devoirs. Nous en étions d'autant plus désolés qu'il est père de famille et que ses enfants devenaient assez âgés pour souffrir d'un tel scandale. Nous nous recommandâmes au bon Frère Didace par une neuvaine, et aussitôt après la neuvaine, mon frère se rendit spontanément à confesse pour accomplir son devoir pascal. Dame A. G.



NÉCROLOGIE

Montréal. — Notre-Dame-des-Anges. — Le 12 septembre 1899, M^{lle} Jean Romain dite Sœur Marguerite, décédée après deux ans et sept mois de profession dans le Tiers-Ordre.

Elle trouvait dans la sainte communion qu'elle recevait tous les matins la force dont elle avait besoin pour endurer avec patience les souffrances d'une longue maladie : elle s'est éteinte sans agonie en prononçant l'invocation « O Jésus, ne sovez pas mon Juge, mais mon Sauveur. »

— Charles Déguise, en religion Fr. Antoine, décédé le 31 juillet 1899, à l'âge de 76 ans.

— Melina Leduc, épouse de Siméon Mondoux, décédée à l'âge de 59 ans, après 15 années de profession.

— Scolastique Saint-Germain, décédée à l'âge de 55 ans, après 5 années de profession.

— Madame Isaac Charbonneau, en religion Sr Marie de l'Incarnation, décédée au mois de mai dernier.

Désireuse d'ajouter à l'accomplissement de ses devoirs de chrétienne, un surcroît de mérites, Madame Charbonneau embrassa de bonne heure la Règle du Tiers-Ordre de saint François d'Assise, et ne cessa jusqu'à sa mort d'édifier par ses hautes qualités.

— Sara Dubé, morte à l'Hôpital Général.

Sherbrooke. — Antoine Lanctôt, en religion Fr. Saint-Joseph, décédé le 1^{er} septembre 1899, à l'âge de 78 ans, après dix ans de profession.

Saint-Henri. Mathilde Lecavalier, en religion Sr Françoise des C. P., décédée le 19 août 1899, à l'âge de 31 ans, après une existence passée dans la maladie et les souffrances.

Adéline Laparé, épouse de Joseph Santerre, décédée le 30 septembre 1899, à l'âge de 46 ans.

— Fraternité de saint Antoine. — Dame Aglaé Poirier, épouse de Exupère Archambault, en religion Sr Benoit, décédée le 27 Octobre 1899, à l'âge de 65 ans, après neuf années de profession.

— Dame Mathilda Labelle, épouse de Maxime Bélair, décédée le 26 Septembre 1899, à l'âge de 54 ans, après quelques jours de profession.

— Dame Lucie Provost, épouse de Louis Lahaise, décédée le 19 Octobre 1899, à l'âge de 66 ans, après 4 années de profession.

Saint-Sauveur. Mr Pierre Lépine, en religion Fr. saint François, décédé le 25 février 1899, à l'âge de 74 ans, après 14 années de profession.

Lotbinière. Dame Julie Beaudet, épouse de Thomas Beaudet, décédée le 14 août 1899, à l'âge de 68 ans et 4 mois, après plus de 30 années de profession.

Sainte-Thérèse. L'épouse de Joseph Thibeault, décédée le 25 Mai à l'âge de 55 ans, après 16 années de profession.

— Dame Sophie Brillon, épouse d'Alfred Boyer, en religion Sr Marie-Alfred, décédée le 27 Octobre 1899, à l'âge de 50 ans.

Associés du Chemin de Croix Perpétuel. Québec. — M. Zéphirin Bouillé. — Dame Henriette Saint-Arnaud épouse de Zéphirin Bouillé. — Philomène Bouillé.

TABLE DES MATIÈRES

pour l'année 1899

Piété

- Autour de la crèche (poésie) 18.
A S. Joseph (poésie) 73.
Le chemin de croix perpétuel 99.
Les Stes femmes au tombeau 109.
S. Antoine et l'Enfant Jésus à Châteauneuf (poésie) 181.
Un baiser à la croix 201.

Marie

- Marie 145.
Sanctuaires. Fruits du mystère 379, 413.
Le couronnement de la Madone della Salute 383.

Saints de l'Ordre Séraphique

- N. S. P. S. François (faveurs) 176, 247.
S. Louis d'Anjou 52.
S. Pascal Baylon 132, 153, 165, 193, 207, 211, 280, 355.
Eglise consacrée à un Saint nègre 105.
Bx Christophe 165.
Deux futures Bienheureuses Clarisses 51.
La cause de la V. Jeanne d'Arc 51.
V. Marie Madeleine Postel 41, 78.
V. Bonaventure 161.
V. Marie Crescence Hoess 191.
V. Modestino 275.
Le Bon Frère Didace 252.

Saint Antoine

- Faveurs 33, 66, 142, 177, 248, 360, 432.
S. Antoine à Québec 246.
Sa Statue " " 64.
S. Antoine propriétaire 66.
S. Antoine à Paris 102, 142.

- Le bon S. Antoine et ses clients 103.
 Pieuse Union 142.
 Découvertes bibliographiques 243.
 S. Antoine à Brive 243.
 Padoue 244.
 Consécration des enfants à S. Antoine 244.
 Le Bref 360, 426.
 Variété Antonienne 430.

Premier Ordre

- Lettre du S. Pontife au M^{re} Général des Frères-Mineurs 5.
 Le catholicisme en Angleterre 23.
 Un nouvel évêque de l'Ordre 57.
 Les Franciscains aux Philippines 81, 279.
 S. Bonaventure et S. Thomas 93.
 Martyre du Père Victorin en Chine 53, 95, 128, 161, 172, 192,
 214, 289, 301.
 R. P. Arsène Marie de Servières 219, 229, 267, 339, 372.
 Cardinal Joseph Calasanz Vives-y-Tuto 278, 319.
 Son Excellence Mgr Diomède Falconio 279, 305, 397.
 Nouvel évêque de Viterbe 321.

Deuxième Ordre

- Les Clarisses d'Amiens 20.
 Les Clarisses de Péronne 21.
 Cinquantenaire à Assise 357.

Troisième Ordre

- Cérémonial du T. O. 10, 37, 74, 113, 147, 184, 225.
 Direction des Fraternités du T. O. 311, 333, 369.
 T. O. érigé en corporation 121.
 Congrès du T. O. à Liverpool 48.
 Congrès régional du T. O. à Moulins 313.
 Deuxième congrès du T. O. à Bruxelles 166, 365.
 Le congrès du T. O. à Toulouse 233, 270, 343, 375.
 Lettre de M. Harmel 236.
 Écosse 139.
 Londres 166.
 Un cardinal Tertiaire 356.
 Les Tertiaires d'Alep 63.

Nouvelles des Fraternités

- Montréal. S. François 166, 282, 358, 388.
 " S. Joseph 167.
 " Notre-Dame-des Anges 61, 168, 212, 388.
 " S. Elisabeth 167, 237.
 " S. Antoine 24, 98, 169, 283, 285.
 Québec S. Sauveur 315, 357, 392.
 " S. Sacrement 390.
 " S. Roch 98, 169, 170, 240.
 Trois-Rivières 60.
 Beauharnois 141.
 Cohoes 211.
 Fall River 98, 239.
 Hôtel-Dieu 282.
 Lacadie 210.
 Lachenaie 59.
 Lavaltrie 139.
 Lowell 59, 97.
 Maskinongé 139.
 Mile-Énd 282.
 Pont-Rouge 139.
 S. Agapit 283.
 Ste Anne de la Pérade 59.
 Ste Anne des Plaines 61.
 Ste Angèle (Nicolet) 60.
 S. Barthélemy 140.
 Ste Dorothée 314.
 S. Grégoire 59.
 S. Jean d'Iberville 60.
 S. Jérôme 281.
 S. Joseph de Lévis 389.
 S. Martin (He Jésus) 60.
 S. Paulin 139.
 S. Philippe de Laprairie 389.
 Ste Rose 212.
 Ste Thérèse 282.
 Sorel 389.
 S. Monique 424.
 S. Laurent 424.

- S. Benoît, comté des deux Montagnes 425.
S. Ephrem d'Upton 425.

Nouvelles de Famille

- Québec. Mgr l'Archevêque à l'église de S. Antoine de Padoue 23.
Le R. P. Marie-Bernard 24.
Collège Séraphique 27, 240, 294.
Les fêtes de l'Ara-Celi 54.
Assise 54, 95, 137, 230, 279, 325, 354.
Franciscaines Missionnaires 58, 86, 95, 96, 105.
Toronto 61.
Aux Sœurs Régulières du Tiers-Ordre 95.
Missionnaires 127.
Honneur peu commun 166.
Anniversaire heureux 209.
S. Hyacinthe 213, 314.
Première messe 238.
Les Dames Irlandaises au Cap 287.
Les Tertiaires à Sainte-Anne de Beaupré 285, 287.
Dans un bosquet 290.
La Portioncule à Montréal 314.
Fêtes de saint Bonaventure au Collège Saint Antoine 324.
Pèlerinage au Cap 359.
Le R. P. Général en Autriche 353.
Un document du Saint-Siège au R. P. Général 386.
Washington 387.

Terre-Sainte

- Guillaume II en Palestine 25.
Le Cénacle et l'Empereur Guillaume 26.
Histoire populaire de la Custodie 44, 89, 187, 297.
Nouvelles de Terre-Sainte 62.
Hospice Autrichien 62.
Elenchus de la Custodie 63.
Service funèbre pour Mgr Faure 162.
Le Saint temps du Carême à Jérusalem 162.
Jérusalem 210.
2^e Pèlerinage de vacances 210.
Sanctuaires de la Couronne Franciscaine 263, 347, 379.
8 Décembre 63.

Variétés

- Nos vœux de bonne année (poésie) 3.
Les pauvres lépreux 13.
École ménagère 29.
Nouvelles de Rome 51, 126, 159, 190, 274, 322, 351, 384, 416.
Maestro Dom Perosi 52.
Légende des trois Compagnons. -- Les Fioretti 57.
Bonne souffrance et Dame Pauvreté 58.
La divine Bergère 97.
Même pour mourir ! 116.
La messe du Pape 137.
États-Unis 138, 210, 279.
Le saint Berger 150.
Poésie du Pape 209.
Découverte historique. Genève 211.
Rome 278.
Espagne. Philippines 279.
Le Santo Bambino 300.
Guérison miraculeuse à Sainte-Anne 308.
Peintres célèbres 354.
L'église et le couvent des Récollets à Québec 417.

Nécrologie

- 35, 69, 105, 144, 178, 259, 295, 330, 366, 403, 433.
Mère Marie Thérèse de Jésus 68.
Mr Lucien Brun (Sénateur français.) 97.
Rvd A. Lamarche ptre 105.
Frère Luc 128.
Soeurs Franciscaines 141.
Son Excellence Mgr Eugène Clari 178.
Melle Joséphine Rivet 254, 292, 327.
Rvd M. Rouxel P. S. S. 258.
M. B. J. T. de Montigny 331, 363.
Rvd A. M. Fafard, curé de la Baie Saint-Paul 367.

Gravures

- S. François donnant le saint habit aux premiers Tertiaires 1.
La sainte Famille revient de Jérusalem 380.
S. Pascal Baylon 153.

Le R^m P. Louis Lauer, Général des Frères-Mineurs 2.

Les pauvres lépreux 13.

Le T. R. P. Arsène-Marie de Servières 301.

Le P. Victorin 214.

La mosquée d'Omar 318.

S. Joseph	(hors texte)	mars.
Les saintes femmes au tombeau	" "	avril.
Marie, la fleur des champs	" "	mai.
S. Pascal Baylon	" "	193.
S. Antoine	" "	Juin.
La Visitation	" "	juillet.
Sainte Claire d'Assise	" "	août.
Nativité de Marie	" "	septembre.
S. François d'Assise	" "	octobre.
Les gloires des 3 Ordres Séraphiques	" "	novembre
La nuit de Noël	" "	décembre

FIN